

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 17 du 20 avril 2015**

**PARTIE TEMPORAIRE  
Marine nationale**

**Texte 34**

**CIRCULAIRE N° 0-6092-2015/DEF/DPMM/SRM/OFF**  
relative au recrutement au choix d'officiers spécialisés de la marine en 2016.

*Du 11 mars 2015*

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE LA MARINE : *service de recrutement de la marine ; bureau « officiers ».*

**CIRCULAIRE N° 0-6092-2015/DEF/DPMM/SRM/OFF relative au recrutement au choix d'officiers spécialisés de la marine en 2016.**

*Du 11 mars 2015*

NOR D E F B 1 5 5 0 4 2 9 C

---

*Références :*

Décret n° 2008-938 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 20 ; signalé au BOC 40/2008 ; BOEM 321.1, 775.1.1.2, 814.2.3.2.1.3) modifié.  
Arrêté du 13 octobre 2014 (BOC n° 60 du 28 novembre 2014, texte 17 ; BOEM 321.2).  
Instruction n° 0-1891-2015/DEF/DPMM/SRM/OFF du 6 mars 2015 (n.i. BO).

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Cinq annexes.

*Texte abrogé :*

Circulaire n° 0-5309-2014/DEF/DPMM/SRM/OFF du 17 avril 2014 (BOC n° 29 du 6 juin 2014, texte 16).

*Référence de publication :* BOC n° 17 du 20 avril 2015, texte 34.

---

**1. SPÉCIALITÉS PROPOSÉES.**

Un recrutement au choix d'officiers spécialisés de la marine (OSM) aura lieu en 2016.

Les spécialités d'officiers spécialisés de la marine de carrière ouvertes au recrutement sont les suivantes :

- conduite nautique (NAUTI) ;
- contrôleur d'opérations aériennes (COA) ;
- électricité (ELECT) ;
- énergie-propulsion-nucléaire (EPNUC) ;
- finances, logistique et ressources humaines (FILORH) ;
- fusilier-protection (FUPRO) ;
- informatique générale (INFOG) ;
- maintenance aéronautique (MAERO) ;
- mécanique (MECAN) ;
- opérations guerre des mines (OPGDM) ;

- opérations de lutte sous la mer (OPLSM) ;
- opérations-transmissions (OPTRA) ;
- sécurité (SECUR).

Chaque candidat doit choisir, lors de son inscription, une ou deux spécialités, par ordre de préférence, pour lesquelles il réunit les conditions de brevets militaires et de qualifications exigées citées dans l'arrêté de référence et rappelées en annexe I. et II.

## 2. PROFIL RECHERCHÉ.

Parmi les candidats réunissant les conditions rappelées au point précédent, le choix portera en priorité sur les majors et maîtres principaux de plus de 40 ans, titulaires d'un brevet de maîtrise et ayant déjà tenté d'accéder par voie de concours à une école d'officier.

Ces dispositions ne concernent pas les candidats qui postulent pour une spécialité au titre des dispositions de l'article 3. de l'arrêté de référence et rappelée en annexe II.

La sélection des candidats au recrutement au choix dans le corps des officiers spécialisés de la marine repose sur la valeur relative des candidatures et sur les besoins de la marine, variant selon l'année du recrutement. De plus, le niveau d'anglais ainsi qu'une mobilité géographique avérée seront des critères particulièrement observés lors de l'étude des dossiers.

## 3. CONDITIONS À RÉUNIR.

Peuvent être recrutés dans le corps des officiers spécialisés de la marine en 2016 sur leur demande et au choix, sur proposition de la commission de sélection, les majors, maîtres principaux et premiers maîtres de carrière titulaires d'une ancienneté de deux ans dans le grade de premier maître, réunissant au 1<sup>er</sup> janvier 2016 les conditions suivantes :

- être âgés de quarante-huit (48) ans au plus ;
- avoir accompli soit quinze (15) années de services dans la marine s'ils détiennent une qualification précisée dans l'annexe II., soit vingt (20) ans dans les autres cas ;
- être titulaires depuis deux (2) ans au moins de l'un des brevets militaires donnant accès à l'échelle de solde n° 4 et figurant sur une liste arrêtée par le ministre de la défense précisée en annexes I. et II. (cf. arrêté de référence) ;
- satisfaire aux conditions médicales et physiques d'aptitude pour un recrutement au choix dans le corps des officiers spécialisés de la marine.

Les conditions d'âge sont reculées d'un temps égal à celui effectué au titre du volontariat dans les armées, sans toutefois pouvoir excéder un an.

## 4. CANDIDATURES.

Les candidatures devront être signalées au service de recrutement de la marine ; bureau « officiers » (SRM/OFF), avant le 9 avril 2015, par message conforme au modèle donné en annexe IV.

Ce message sera doublé d'un mouvement informatique selon les modalités précisées en annexe V.

Les formations veilleront tout particulièrement à ne signaler les candidatures que si les intéressés réunissent effectivement les conditions exigées.

Dès l'envoi du message, le bureau administration des ressources humaines de la formation concernée télécharge le dossier de candidature sur le site intramar du SRM, onglet « Fonctions RH/Portail RH/Compétences/Recrutement (SRM)/Recrutement officiers/Recrutement au choix au grade d'EV1 dans le corps des OSM (OSM/CHOIX) ».

Ce dossier, dûment renseigné et complété, devra être retourné au SRM/OFF avant le 24 avril 2015 (terme de rigueur).

Cette date est impérative et les dossiers reçus après cette échéance ne seront pas examinés.

Les bulletins de notation 2015 pourront exceptionnellement parvenir jusqu'à la date du 25 juin 2015. Après cette échéance, tout dossier incomplet sera réexpédié à la formation.

Un entretien individuel obligatoire avec le commandant ou, à défaut, le chef de service ou le capitaine de compagnie permet d'orienter le candidat dans ses choix.

Il est demandé aux commandants d'apporter toute la rigueur nécessaire dans l'appréciation des candidats et, en particulier, de veiller à sa cohérence avec les éléments apparaissant dans la notation.

## 5. POINTS PARTICULIERS.

La fiche individuelle pour le contrôle élémentaire devra être adressée à la direction de la protection de la sécurité de la défense/centre national des habilitations de la défense (DPSD/CNHD) qui renverra l'imprimé complété au SRM/OFF.

Les annulations de candidatures feront l'objet d'un message adressé au service de recrutement de la marine (SRM/OFF), copie DPSD/CNHD si la recherche d'opportunité est en cours, ainsi que d'une mise à jour du mouvement informatique.

## 6. PRÉSÉLECTION.

La phase de présélection comprend :

- dans un premier temps, l'étude détaillée de l'ensemble des dossiers de candidature par la commission de présélection ;
- dans un second temps, pour les candidats dont le dossier a été retenu, un entretien avec un psychologue, ainsi qu'avec le collègue d'officiers de la commission de présélection, dans la ou les spécialités auxquelles le candidat postule. Les candidats seront convoqués durant la période du 24 septembre au 23 octobre 2015.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils devront impérativement être disponibles durant ce créneau. Toute prévision d'indisponibilité durant la période considérée devra être signalée sans délai au SRM/OFF.

## 7. SÉLECTION ET ADMISSION.

La commission de sélection présidée par le chef d'état-major de la marine se réunira à l'issue de la période des entretiens. Elle établira l'état nominatif du personnel dont le recrutement est susceptible d'intervenir au cours de l'année 2016.

Cet état sera soumis à l'agrément du ministre de la défense.

Le personnel admis suivra un cours de formation d'officier organisé par l'école navale en début d'année 2016 et éventuellement des stages complémentaires de spécialité, en fonction de l'expérience acquise et du futur domaine d'emploi.

La nomination au grade d'enseigne de vaisseau de première classe sera prononcée sous réserve d'avoir satisfait au cours de formation d'officier au 1<sup>er</sup> août 2016.

#### 8. DIVERS.

La circulaire n° 0-5309-2014/DEF/DPMM/SRM/OFF du 17 avril 2014, relative au recrutement au choix d'officiers spécialisés de la marine en 2015, est abrogée.

La présente circulaire est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,  
directeur du personnel militaire de la marine,*

Christophe PRAZUCK.

ANNEXE I.  
**LISTE DES BREVETS ET CERTIFICATS MILITAIRES EXIGÉS POUR L'ADMISSION DANS LE  
CORPS DES OFFICIERS SPÉCIALISÉS DE LA MARINE AU GRADE D'ENSEIGNE DE  
VAISSEAU DE 1RE CLASSE.**

SPÉCIALITÉS.	BREVETS ET QUALIFICATIONS MILITAIRES EXIGÉS : BREVET SUPÉRIEUR, CERTIFICAT OU BREVET DE MAÎTRISE, AVEC LE CAS ÉCHÉANT L'EXIGENCE D'UNE MENTION OU D'UNE BRANCHE PARTICULIÈRE.
Conduite nautique.	<p>Brevet supérieur (BS) de navigateur (1).</p> <p>BS de navigateur-timonier.</p> <p>BS de toutes spécialités titulaire du brevet de maîtrise commandement - organisation (branche navigateur) (COMORG branche NAVIT).</p>
Contrôleur d'opérations aériennes.	<p>BS de toutes spécialités aéronautique.</p> <p>BS de toutes spécialités titulaire du certificat d'interprétation d'imagerie d'origine spatiale (CIMOSPA).</p> <p>BS détecteur (1) ou opérations titulaire du certificat d'analyste en guerre électronique (CANELINT).</p>
Électricité.	<p>BS d'électrotechnicien.</p> <p>BS de mécanicien naval titulaire du brevet de maîtrise de logistique (LOG).</p> <p>BS de toutes spécialités titulaire d'un des brevets de maîtrise suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de chef de service navire sur petits bâtiments (COMENERG) ;</li> <li>- d'électromécanicien de propulsion de sous-marins (EMPRO).</li> </ul>
Énergie-propulsion-nucléaire.	<p>BS des spécialités d'électrotechnicien ou mécanicien naval titulaire du certificat supérieur d'atome (CSUP ATOMICIEN) et de l'un des certificats ou de l'une des mentions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- chef de quart propulsion des sous-marins nucléaires d'attaque (CQAPROSNA) ;</li> <li>- chimiste nucléaire (CCHIMINUC) ;</li> <li>- instrumentiste de sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Triomphant » (CINSTRUTRI) ;</li> <li>- instrumentiste de sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Redoutable » (CINSTRUM4) (1) ;</li> <li>- instrumentiste de sous-marin nucléaire d'attaque (CINSTRUSNA) ;</li> <li>- instrumentiste de porte-avions nucléaire (CINSTRUPAN) ;</li> <li>- rondier atomicien chaufferie (superviseur chaufferie) sur porte-avions nucléaire (MCOAUXIPAN) ;</li> <li>- responsable d'auxiliaire réacteur de sous-marin lanceur d'engins type « Le Redoutable » (MCOAUXIM4) (1) ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rondier atomicien machine (superviseur machine) sur porte-avions nucléaire (MCHEFPROPAN) ;</li> <li>- chef de compartiment machine sur sous-marin lanceur d'engins type « Le Triomphant » (MCHEFPROTRI) ;</li> <li>- chef de compartiment machine sur sous-marin lanceur d'engins type « Le Redoutable » (MCHEFPROM4) (1) ;</li> <li>- spécialiste de l'usine de maintenance de l'usine électrique de sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Triomphant » (MCHEFELECTRI) ;</li> <li>- instrumentiste propulsion de porte-avions nucléaire (CINSPROPAN).</li> </ul>
Finances, logistique et ressources humaines.	<p>BS d'assistant du commandement.</p> <p>BS de comptable logisticien.</p> <p>BS de gérant de collectivité.</p> <p>BS de gestionnaire des ressources humaines.</p> <p>BS d'assistant de foyer (1).</p> <p>BS de fourrier (1).</p> <p>BS de commis aux vivres (1).</p> <p>BS de cuisinier (1).</p> <p>BS de maître d'hôtel (1).</p> <p>BS de restauration (1).</p> <p>BS de secrétaire militaire (1).</p> <p>BS d'agent postal (1).</p> <p>BS de toutes spécialités titulaire d'un DEFA ou d'un DUT carrières sociales option animation sociale et socioculturelle.</p>
Fusilier-protection.	<p>BS de fusilier marin.</p> <p>BS de toutes spécialités titulaire d'un des brevets de maîtrise suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- commandement - organisation (COMORG branche SERCOUR) ;</li> <li>- protection défense (PRODEF) (1) ;</li> <li>- protection de la force (PROFOR) ;</li> <li>- chef de mission commando (CMISCOM).</li> </ul>
Informatique générale.	<p>BS d'informaticien d'informatique spécifique branche sous-marin (1).</p> <p>BS d'informaticien d'informatique générale (1).</p> <p>BS de spécialiste des systèmes d'information et des télécommunications.</p>

	<p>BS de toutes spécialités titulaire d'un des brevets de maîtrise suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- systèmes satellites (COMSAT) ;</li> <li>- cybersécurité (CYBER) ;</li> <li>- réseaux (RESEAUX) ;</li> <li>- sécurité des systèmes d'information (SSI) ;</li> <li>- technologie des communications (TECHNOCOM) ;</li> <li>- technologie des systèmes réseaux (TECHSYR) ;</li> <li>- assistant à la maîtrise d'ouvrage d'un système d'information (AMOSIC) (1).</li> </ul> <p>BS de toutes spécialités titulaire du certificat de maître système gestion des applications (CSYSGESAP) (1).</p> <p>BS d'hydrographe et météorologiste océanographe titulaire du certificat de programmeur (CPROGRAM) (1) ou du certificat d'administrateur systèmes et réseaux d'hydrographie, d'océanographe et de météorologie (CSYSRES-HOM).</p>
Maintenance aéronautique.	<p>BS d'électronicien de bord d'aéronautique (1).</p> <p>BS de mécanicien de bord d'aéronautique (1).</p> <p>BS d'électromécanicien d'aéronautique (1).</p> <p>BS d'électronicien d'aéronautique (1).</p> <p>BS de mécanicien d'aéronautique (1).</p> <p>BS porteur.</p> <p>BS avionique.</p> <p>BS opérations/électronicien de bord d'aéronautique.</p>
Mécanique.	<p>BS de mécanicien naval.</p> <p>BS de mécanicien-électricien d'atelier militaire de la flotte (1).</p> <p>BS de mécanicien-électricien de direction de port (1).</p> <p>BS de mécanicien-électricien automobile (1).</p> <p>BS de mécanicien-électricien de base navale (1).</p> <p>BS de spécialiste d'atelier naval.</p> <p>BS d'électrotechnicien titulaire du brevet de maîtrise de logistique (LOG).</p> <p>BS de toutes spécialités titulaire d'un des brevets de maîtrise suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- hydraulique (HYDRAULIQUE) ;</li> <li>- chef de service navire sur petits bâtiments (COMENERG) ;</li> </ul>



	- électromécanicien de propulsion de sous-marins (EMPRO).
Opérations de guerre des mines.	<p>BS de plongeur démineur.</p> <p>BS de détecteur anti-sous-marin titulaire du certificat supérieur de lutte contre les mines (CLUTTEMINSUP) (1).</p> <p>BS opérations titulaire du certificat de chef d'équipe et de maintenance des systèmes de guerre des mines (COPGDM).</p>
Opérations de lutte sous la mer.	<p>BS détecteur anti-sous-marins (1).</p> <p>BS de toutes spécialités titulaire d'un des certificats ou d'une des mentions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- chef d'équipe et de maintenance des systèmes de lutte sous la mer (COPDSM) ;</li> <li>- chef de central opérations de sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Redoutable » (MCHEFCOM4) (1) ;</li> <li>- chef de central opérations de sous-marin nucléaire d'attaque (MCHEFCOSNA) ;</li> <li>- chef de central opérations de sous-marin nucléaire lanceur d'engins type « Le Triomphant » (MCHEFCOTRI) ;</li> <li>- certificat d'analyste acoustique (CANALBRUIT).</li> </ul> <p>BS navigateur-timonier titulaire du brevet de maîtrise opérations aéro-maritimes (branche sous-marin) (OPS/AM branche sous-marin).</p> <p>BS de navigateur (1) ou BS de navigateur-timonier chef de quart et officier de quart opérations sur sous-marin nucléaire d'attaque.</p>
Opérations-transmissions.	<p>BS de radiotélégraphiste (1).</p> <p>BS de transfiliste (1).</p> <p>BS de transmetteur (1).</p> <p>BS de spécialiste des systèmes d'information et des télécommunications.</p> <p>BS de toutes spécialités titulaire d'un des brevets de maîtrise suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- systèmes satellites (COMSAT) ;</li> <li>- cybersécurité (CYBER) ;</li> <li>- réseaux (RESEAUX) ;</li> <li>- sécurité des systèmes d'information (SSI) (1) ;</li> <li>- technologie des communications (TECHNOCOM) ;</li> <li>- technologie des systèmes réseaux (TECHSYR).</li> </ul>
Sécurité.	<p>BS d'électromécanicien de sécurité (1).</p> <p>BS de marin pompier.</p> <p>BS de toutes spécialités titulaire du brevet de maîtrise environnement/prévention</p>

(ENV/PREV).

(1) Brevets de maîtrise, brevets supérieurs, certificats et mentions qui ne sont plus attribués.

ANNEXE II.

**LISTE DES QUALIFICATIONS EXIGÉES PAR SPÉCIALITÉ POUR L'ACCÈS AU CHOIX, POUR LA CONDITION DE TEMPS DE SERVICE DANS LA MARINE DE QUINZE ANS AU MOINS, DANS LE CORPS DES OFFICIERS SPÉCIALISÉS DE LA MARINE AU GRADE D'ENSEIGNE DE VAISSEAU DE 1RE CLASSE.**

SPÉCIALITÉ.	BREVETS ET QUALIFICATIONS MILITAIRES EXIGÉS : BREVET SUPÉRIEUR OU BREVET DE MAÎTRISE.
Électricité.	BS d'électronicien titulaire du brevet de maîtrise d'électronicien (ELECTRO). BM d'électromécanicien de propulsion de sous-marins (EMPRO).
Énergie-propulsion-nucléaire.	BM d'électromécanicien de propulsion de sous-marins (EMPRO).
Fusilier-protection.	BS de fusilier marin titulaire du brevet de maîtrise chef de mission commando (CMISCOM).
Informatique générale.	BS de toutes spécialités titulaire du brevet de maîtrise réseaux (RESEAUX).  BS de spécialiste des systèmes d'information et des télécommunications ou BS d'informaticien d'informatique spécifique branche sous-marin (1) titulaire du brevet de maîtrise électronicien (ELECTRO).
Mécanique.	BS de mécanicien naval titulaire du brevet de maîtrise d'hydraulique (HYDRAULIQUE). BM d'électromécanicien de propulsion de sous-marins (EMPRO).
Opérations de lutte sous la mer.	BS de détecteur anti-sous-marins (1) ou BS opérations titulaire du brevet de maîtrise électronicien (ELECTRO) ou du brevet de maîtrise de technologie des systèmes armes-équipements du domaine des opérations (TECHOPS)  BS de navigateur (1) ou BS de navigateur-timonier chef de quart et officier de quart opérations sur sous-marin nucléaire d'attaque.
Opérations-transmissions.	BS de toutes spécialités titulaire d'un des brevets de maîtrise suivants :  - systèmes satellites (COMSAT) ;  - réseaux (RESEAUX).  BS de radiotélégraphiste (1), BS de transfiliste (1), BS de transmetteur (1) ou BS de spécialiste des systèmes d'information et des télécommunications titulaire du brevet de maîtrise électronicien (ELECTRO).
(1) Brevets de maîtrise, brevets supérieurs, certificats et mentions qui ne sont plus attribués.	

ANNEXE III.  
**COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE.**

Le dossier de candidature est à télécharger sur intramar « Fonction RH/Ressources Humaines/Recrutement/Recrutement officiers/recrutement au choix au grade d'EV1 dans le corps des OSM ».

Le candidat devra préparer avec soin son dossier de candidature et mettre à jour ses *desiderata* (DSD).

Un seul dossier sera constitué par candidat précisant, le cas échéant, les deux spécialités choisies par ordre de préférence.

Il est composé des pièces suivantes :

- une fiche de candidature, signée de l'intéressé avec une photographie d'identité récente collée sur la fiche de candidature ;
- attestation du chef de corps, du capitaine de compagnie ou du chef de service ;
- une fiche d'appréciations du commandant de la formation sur l'aptitude à tenir des fonctions d'officier, complétée après un entretien individuel entre le commandant et le candidat signée par le commandant. Les commentaires littéraux doivent être sans ambiguïté et apporter des éléments complémentaires à ceux de la notation ainsi qu'un pronostic argumenté sur l'aptitude aux fonctions d'officier spécialisé de la marine. Certaines aptitudes ou compétences doivent y être obligatoirement évaluées. La notation doit être fixée en adéquation avec ces commentaires : l'utilisation de la notation 5 doit restée exceptionnelle. L'évaluation de la mobilité des individus doit apparaître dans les commentaires littéraux ;
- un certificat médical réglementaire (imprimé n° 620-4\*/1) comportant la déclaration d'aptitude pour un recrutement au choix dans le corps des officiers spécialisés de la marine ;
- une fiche individuelle pour le contrôle élémentaire dans le cadre du recrutement OSM choix ;
- une copie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- une lettre de motivation qui doit permettre à la commission d'apprécier les atouts, la motivation et le projet professionnel du candidat. En particulier, elle doit être un moyen pour le candidat de présenter ses perspectives d'emploi comme officier et de s'engager sur ses mobilités fonctionnelles et géographiques. Elle ne doit en aucun cas se limiter à un bilan du parcours professionnel au sein de la marine. Cette lettre manuscrite gagnera à être sobre et précise ;
- une photocopie des bulletins de notation annuelle, au titre du travail de notation des années 2013, 2014 et 2015, signés par l'intéressé et l'officier notateur ;
- une attestation de passage du contrôle de la condition physique générale (CCPG) en cours de validité au 1<sup>er</sup> juin 2015 ;
- une photocopie de la fiche individuelle du marin signée du candidat, avec mise à jour des *desiderata* (DSD) au moment de la candidature.

La formation devra en outre s'assurer que les données informatiques sur Rh@psodie (notamment la rubrique « certificats et mentions ») sont à jour pour chaque candidat.

ANNEXE IV.  
**PROCÉDURE DE SIGNALEMENT DES CANDIDATURES.**

## **PROCÉDURE DE SIGNALEMENT DES CANDIDATURES.**

FM/BUREAU D'ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES  
TO/DPMM/SRM (NEMO) OU MARINE RECRUTEMENT PARIS (ACPWIN)  
INFO/AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE

BT

NON PROTÉGÉ

OBJ/CANDIDATURE OSM/CHOIX 2016.

MCA/RECRUTEMENT

REF/CIRCULAIRE NMR 0- 6092-2015/DEF/DPMM/SRM/OFF DU 11 MARS 2015.

TXT

NOM ET INITIALES DES PRÉNOMS

GRADE - SPÉCIALITÉ - MATRICULE

FORMATION

SPÉCIALITÉ(S) OSM CHOISIE(S) (PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE) :

1)

2)

### **Nota.**

Ces éléments sont à fournir dans cet ordre sans reporter les intitulés.

Plusieurs candidats pourront être signalés sur le même message, ils seront alors classés par ordre alphabétique.

ANNEXE V.  
**PROCÉDURE INFORMATIQUE DE RECUEIL DES CANDIDATURES.**

Initialiser le dépôt de candidature avec l'outil Rh@psodie :

- PA 30 ;
- IT 9050 (concours/examens).

Les rubriques obligatoires à renseigner sont :

- « Session du concours : 01.01.2016 » ;
- « Statut candidature : En cours » ;
- « Type concours : 10 (Nomination au choix) » ;
- « Corps du concours : 9314 (Officiers spécialisés de la marine) » ;
- « Grade du concours : AZ (EV1) » ;
- « spécialité de recrutement OSM pour laquelle le candidat postule » ;
- « Année du concours/de l'examen : 2015 » ;
- la date de la session du concours se met automatiquement.

The screenshot displays the SAP 'Modifier Concours/Examen' interface. The window title is 'Modifier Concours/Examen'. The main area contains several sections: 'Données de candidature' with fields for 'Statut candidature' (En cours) and 'Numéro de candidature' (0); 'Concours' with fields for 'Type concours' (10 - Nomination au choix), 'Corps du concours' (9314 - Officiers spécialisés de la marine), 'Grade du concours' (AZ - EV1), 'Spéc. de recrut.' (MEAU - MECANIQUE), 'Autre concours/examen' (Officier spécialisé de la marine), 'Année du concours/de l'examen' (2015), and 'Session du concours' (01.01.2016); 'Données additionnelles' with fields for 'Date épreuve écrite', 'Date épreuve orale', 'Résultat au concours' (dropdown), 'Rang concours' (0), 'Date nomination', and 'Année d'admission'; and 'Commentaires' with three empty text boxes. The top menu bar includes 'Infotype', 'Traiter', 'Bout', 'Autres fonctions', 'Système', and 'Aide'. The bottom status bar shows 'Données sur modifications d'écran occultées' and the time '14:41'.

Après enregistrement de la candidature, le message confirmant l'enregistrement apparaît en bas de la fenêtre.